

Fiche d'information établissement SEVESO seuil haut

Nom de l'établissement	ENTREPOT PETROLIER VALENCIENNES
Adresse de l'établissement	R.D. 630 - 59121 HAULCHIN
Activité de l'établissement	Stockage et expédition de produits pétroliers : carburants et combustibles
Précisez les informations indiquant si l'établissement se trouve à proximité du territoire d'un autre État membre susceptible de subir les effets transfrontaliers d'un accident majeur	Un incendie majeur pourrait occasionner un panache de fumées en altitude qui, en fonction des vents, pourrait atteindre le territoire belge.
Nature des risques liés aux accidents majeurs et leurs effets potentiels sur la santé humaine et l'environnement	Les dangers sont liés aux caractéristiques inflammables des produits stockés sur le dépôt. Les phénomènes dangereux pouvant survenir sont principalement des <u>incendies</u> de nappes de produits ou de réservoirs et des <u>explosions</u> de nuages de vapeurs ou de réservoirs. Les incendies sont dangereux en raison du rayonnement thermique (brûlures) et des fumées qui sont toxiques à proximité du foyer. Les explosions génèrent une onde de pression (chocs, projectiles). Le gazole et le fioul domestique sont difficilement inflammables à température ambiante, contrairement à l'essence qui est plus volatile. Ces produits présentent aussi des risques de pollution de l'environnement en cas d'épandage important en dehors des zones de rétention.
Résumé des principaux types de scénarios et des mesures de maîtrise des risques permettant d'y faire face	Les principaux phénomènes dangereux qui peuvent se produire sont : • l'explosion d'un nuage de vapeurs d'essence consécutive à la fuite d'un équipement ou au débordement d'un réservoir ; ce phénomène concerne uniquement les essences ; • l'incendie d'une nappe d'hydrocarbures consécutif à la fuite d'un équipement ou au débordement d'un réservoir ; • l'incendie d'un réservoir ; • l'explosion d'un réservoir de gazole ou de fioul domestique soumis à un incendie pendant une certaine durée. Les mesures pour empêcher la survenance de ces phénomènes consistent à : • empêcher les sur-remplissages de réservoirs ou de camions, à l'aide de systèmes automatiques ; • détecter les fuites d'hydrocarbures sous forme liquide ou vapeur ; • détecter les débuts d'incendie. Ces dispositions permettent d'alerter immédiatement l'exploitant du site, et de mettre en œuvre les systèmes automatiques de mise en sécurité qui stoppent les mouvements de produits dans les canalisations et confinent les produits dans les réservoirs ou dans les rétentions. L'ensemble des installations fait l'objet d'un contrôle et d'une maintenance rigoureux. Les capacités de stockage, les canalisations et les équipements associés, ainsi que les dispositifs de sécurité sont régulièrement contrôlés et entretenus. Les mesures de prévention appliquées et contrôlées régulièrement pour limiter la présence de sources d'inflammation sont le respect strict des consignes de sécurité, l'organisation des travaux, l'utilisation d'équipements et d'outillages conçus pour les atmosphères inflammables, la formation des personnels du dépôt et des sociétés extérieures. Si un feu se déclare malgré tout, le dépôt est équipé de moyens de lutte contre l'incendie. Les personnels sont formés et s'entraînent aux différents scénarios susceptibles de survenir, sur la base du Plan d'Opération Interne de l'établissement.